



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°33 du 17 décembre 2013 – Convocation du groupe de suivi départemental de la réforme

Comité de suivi départemental de la réforme des rythmes scolaires **Le SNUDI FO refuse d'accompagner et n'y participe pas !**

La Direction académique a publié sur son site le **relevé de décisions** conclu avec le SE-UNSA 13, qui a demandé une négociation préalable dont une des revendications étaient la **mise en place du comité de suivi de la réforme sur le département**.

Immédiatement après, le comité de suivi a été convoqué **le lundi 16 décembre 2013** et le SE UNSA en a pris acte lors de la CAPD.

Si le SE-UNSA, qui soutient la réforme Peillon, demande un comité de suivi pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le SNUDI-FO, fidèle au mandat conféré par la profession, largement mobilisée pour l'abrogation du décret du 24 janvier, a décidé de **décliner l'invitation à participer à cette 1^{ère} réunion du groupe de suivi départemental**.

Notre syndicat a largement exprimé sa position auprès des collègues : nous les appelons à ne répondre à aucune sollicitation de l'administration ou des mairies pour réfléchir à l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine, pour choisir entre plusieurs propositions...

En effet, la réforme des rythmes scolaires est cadrée par la loi Peillon de **territorialisation de l'école**. Dans ce cadre, demander aux enseignants de participer à l'organisation de « leur » semaine scolaire pour l'an prochain, **n'est-ce pas les « piéger » en les associant à la déclinaison locale de cette réforme génératrice d'inégalités ?**

La consultation, n'est-elle pas en fait un prétexte pour que les enseignants cautionnent le processus d'éclatement de l'école en une multitude d'établissements aux règles et aux fonctionnements différents en fonction de la commune ?

De la même manière, les comités de suivi visent à associer les syndicats à la mise en œuvre de la réforme rejetée par la profession et nous refusons de nous rendre « complices » de l'application d'une réforme que nous combattons !

C'est ce que nous avons déclaré lors de la CAPD du 12 décembre. → [voir >ICI<](#)

Le SNUDI FO est **un syndicat responsable et cohérent** : on ne peut revendiquer, avec l'ensemble des syndicats dans la rue les 14 novembre et 5 décembre, la suspension de la réforme et participer à la mise en place d'un comité de suivi !

Comment un syndicat qui appelle au retrait de la réforme pourrait-il discuter de sa mise en œuvre dans un groupe de suivi ?

En tout cas, le DASEN ne pourra pas se prévaloir d'un consensus sur cette question !

Après le 14 novembre, le 5 décembre, les enseignants ont massivement répondu à l'appel unitaire. **Aujourd'hui, la grève se propage dans autres secteurs de l'Education Nationale.**

Les enseignants des classes prépas étaient en grève le 9 décembre (avec un rassemblement important devant le rectorat à Aix), les personnels des universités ont fait grève le 12 décembre.

Tous les secteurs sont concernés par la casse des statuts, conséquence de la loi Peillon et de la diminution dépenses publiques.

**La réforme Peillon est rejetée ! Elle ne passe pas !
Le ministre Peillon est de plus en plus isolé !**

Si le gouvernement reste sourd à la voix des salariés, ce qui se pose aujourd'hui n'est-ce pas la convergence des mobilisations des différents secteurs, la grève nationale jusqu'au retrait du décret ?

La **motion du Conseil syndical du SNUDI FO 13** du 21 novembre est toujours pleinement d'actualité. [Voir >ICI<](#)

Le SNUDI-FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles, à réaffirmer par motion la revendication de suspension et de retrait du décret Peillon, à se prononcer sur la poursuite de cette bataille, ...

Le ministre recevra une délégation enseignants et territoriaux FO, CGT et SUD cette semaine. Une réunion intersyndicale des fédérations enseignantes et territoriales a eu lieu le 10 décembre et une autre réunion avec le SNUipp-FSU à lieu aujourd'hui (17 décembre)

Chantiers métiers et statuts

Ce jeudi 12 décembre Vincent Peillon a reçu toutes les fédérations syndicales pour leur annoncer ses décisions concernant les « chantiers métiers et statuts » après les 6 premiers groupes de travail concernant les personnels enseignants et les formateurs.

Le ministre reporte ses décisions sur les statuts, même s'il ne répond pas sur les rythmes scolaires, c'est un premier recul qui en appelle d'autres !

Après la grève des profs de classes préparatoires (souvent 100% de grévistes dans les lycées) reconduite pendant 3 jours, le ministre a dû reculer. Il annonce le 12 décembre un report de toutes ses décisions concernant la baisse de salaire des profs des classes préparatoires et le statut des enseignants du 1er et du 2nd degré. Mais, il refuse toujours d'entendre les collègues sur leur demande d'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et de suspension immédiate de la réforme.

Les annonces du ministre prouvent que les personnels ont raison lorsqu'ils se battent pour obtenir le maintien de leurs garanties statutaires comme sur les rythmes scolaires.

[Voir >ICI< le communiqué du 12 décembre](#)

Renforcer le syndicalisme indépendant ...

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur ces revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Le SNUDI FO 13 vous appelle à le rejoindre :

En 2014, j'adhère au SNUDI FO ! Cliquez sur l'image !



Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25
